



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE DÉCLASSEMENT

du domaine public routier communal d'emprises situées
dans la ZAC de la Porte de Vincennes à Paris 12e et 20e.



Par arrêté du 16 mars 2017, Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique
à la mairie du 12e arrondissement (130, avenue Daumesnil 75012 Paris)
et à la mairie du 20e arrondissement (6, place Gambetta 75020 Paris) :

du mercredi 10 mai 2017 au mercredi 24 mai 2017 inclus

sur le projet de déclassement du domaine public routier communal d'emprises situées boulevard Carnot, avenue Courteline et voie DA/12 et de parties de la rue Jeanne Jugan, de la rue Bernard Lecache, de la voie DC/12, de la voie EK/20, de la rue Albert Willemetz et de la voie ED/20, dans la ZAC de la Porte de Vincennes à Paris 12e et 20e.

Monsieur Jean-François LAVILLONNIERE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Un dossier d'enquête, déposé aux mairies des 12e et 20e arrondissements, sera mis à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête : les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 8 heures 30 à 17 heures, les jeudis de 8 heures 30 à 19 heures 30 (bureaux fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Des éléments du dossier d'enquête seront également disponibles sur le site : www.paris.fr.

Afin d'informer et de recevoir les observations du public, le commissaire enquêteur assurera des permanences à la mairie du 12e arrondissement les jours et heures suivants :

le mercredi 10 mai 2017 de 10 heures à 12 heures,

le jeudi 18 mai 2017 de 17 heures à 19 heures,

le mercredi 24 mai 2017 de 15 heures à 17 heures.

Les observations pourront également être adressées, par écrit et pendant toute la durée de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie 12e arrondissement. Elles seront annexées au registre d'enquête.